

Décision 22-DCC-256 du 26 décembre 2022

relative à la prise de contrôle conjoint par la
Caisse des dépôts et consignations et la
société Foncière Réalités d'un actif immobilier
à Saint-Ouen-sur-Seine

Posted on: 26 décembre 2022 | Secteurs :

SERVICES

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Prise de contrôle

Partie notificante

Caisse des dépôts et
consignations et Foncière
Réalités

Dispositif(s)

Autorisation

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Oui

**Entreprise(s) ou
organisme(s) concerné(s)**

un actif immobilier à Saint-Ouen-
sur-Seine

Lire

le texte intégral

221.55 Ko